

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous détailler dans une FAQ les mesures mises en place afin de garantir la sécurité sanitaire au sein de l'école primaire.

QUI FIXE LES REGLES EN MATIERE DE SECURITE SANITAIRE ?

Ce sont les autorités allemandes : la Schulbehörde pour l'école élémentaire et la BASFI pour la maternelle.

En cas d'infection avérée, seul le Gesundheitsamt est habilité à dicter les mesures à prendre.

Un élève présente des symptômes au cours de la journée. Que se passe-t-il ?

L'élève est alors isolé en salle de motricité avec un adulte. Conformément à la réglementation BSB réactualisée le 15/10/2020, la date et l'heure de l'isolation sont notées ainsi que la description des symptômes. Ces données sont détruites au bout de 4 semaines.

L'enfant est récupéré par ses parents et la salle est nettoyée avant toute autre utilisation. Il doit alors consulter un médecin et reviendra à l'école en fonction des instructions du médecin.

Le médecin peut décider de faire passer un test. Dans ce cas, la famille devra garder l'enfant à la maison dans l'attente des résultats. Dans tous les cas, la famille informe l'école du motif de l'absence.

Un enfant ou un personnel est testé positif au corona virus, quelles dispositions sont prises ?

Une personne testée positive doit rester en quarantaine. Les parents contactent le Gesundheitsamt ; c'est cette autorité qui décidera de la procédure à suivre quant à la quarantaine de la famille et aux éventuels tests des autres membres de la famille (qui sont donc Kategorie 1/cas contact).

Le Gesundheitsamt appelle l'école et donne ses instructions sur les mesures à prendre (fermeture, mesures de quarantaine...). Pour information, la direction est également joignable le weekend par le Gesundheitsamt. Par conséquent, la direction pourra être en mesure d'appeler les familles et les personnels également le weekend.

Un membre de la famille est positif. Les enfants sont donc Kategorie1. Que faire ?

Le Gesundheitsamt précise à la famille la période de quarantaine et ordonne le cas échéant des tests covid. De son côté, l'école tient un registre précis d'absences liées à une période de quarantaine. (Nom des personnes en quarantaine, date de début et de fin de quarantaine)

Nous tenons à préciser que les parents réagissent de façon responsable et font alors les démarches médicales nécessaires. Nous sommes en lien avec la famille afin d'être informés de la santé de l'enfant. Nous appelons aussi directement le Gesundheitsamt qui peut nous conseiller dans ce suivi.

Un enfant est en contact avec une personne de Kategorie 1. Peut-il aller à l'école ?

Oui à la condition qu'il ne présente aucun symptôme.

Ex : la collègue de bureau de maman est positive. Maman est kategorie1, elle est en quarantaine mais pas le reste de la famille. Des dispositions doivent être prises au sein du foyer pour rester à distance.

Il est donc important de retenir que les décisions sont toujours prises par le Gesundheitsamt. Ces décisions sont adaptées à chaque situation, à chaque école, à chaque Kita.

Veillez comprendre que nous ne sommes pas autorisés à communiquer des informations précises sur les personnes concernées par un cas COVID. Les informations diffusées, uniquement selon les consignes du Gesundheitsamt, doivent avoir pour but de limiter les risques de propagations du virus et non d'identifier les personnes. Ainsi nous vous demandons d'éviter de chercher par vous-même à obtenir des informations en multipliant les sources. Soyez assurés que vous serez immédiatement informés si vous deviez être concernés.

Jusqu'alors cette responsabilisation de tous les acteurs de notre communauté scolaire (élèves-personnels-parents) a bien fonctionné et nous n'avons à déplorer depuis la reprise de l'année scolaire au mois d'août que quelques cas de Covid indirects (cas contacts) sans nécessité d'isoler d'autres élèves de la classe.

L'application du plan sanitaire permet de protéger au mieux les enfants et les personnels de l'établissement.

Ces quelques informations ont pour finalité de vous rassurer et complètent le plan sanitaire et ses actualisations dont vous avez été précédemment destinataires.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre afin de préserver la santé de votre enfant et ainsi veiller à la sécurité sanitaire de tous les élèves et personnels de l'école.

La direction de l'EFH en collaboration avec le comité de gestion.